

- 3 mai 2021 -

Loi Climat – La Marche d’après à Angers dimanche 9 mai 2021

Des dizaines d’organisations du Maine-et-Loire appellent à une marche pour le Climat à Angers le 9 mai 2021 à 14H30. Le cortège partira de la Place Leclerc pour rejoindre la place du Ralliement.

Nos organisations dans le Maine-et-Loire soutiennent l’appel national et appellent à marcher le dimanche 9 mai

La Loi Climat, dernier texte environnemental du quinquennat d’Emmanuel Macron, est en l’état un échec climatique et social. Le gouvernement et la majorité ont affaibli le projet de loi et empêché que les mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat soient reprises par les député·es.

Le 9 mai 2021, juste après le vote de la loi à l’Assemblée Nationale, nous marchons pour dénoncer le manque d’ambition du gouvernement qui refuse de faire face à l’urgence écologique, et pour nous unir face aux défis qui nous attendent.

Pendant qu’ils avancent à reculons, nous marcherons à Angers !

Les organisations qui appellent dans le Maine-et-Loire à cette marche :

ATTAC 49, Cité Jaune Angers, Collectif Front Social Angers, Demain en main, France Nature Environnement Pays de la Loire, FSU 49, Greenpeace Angers, Justice Climatique Angers, La Sauvegarde de l’Anjou, Le Cercle 49, Ligue des Droits de l’Homme Angers, MRJC 49, Place au vélo Angers, Mouvement de la paix Angers, Plus jamais ça 49, Sortir du Nucléaire 49, Union Départementale CGT 49, Union Nationale Lycéenne 49, Union Syndicale Solidaires 49, Youth For Climate Angers

Contacts Presse pour le collectif :

Pierre Sersiron - 06 28 92 56 84 - ATTAC Maine-et-Loire

Sylvie Cognard - XX XX XX XX XX - Cité Jaune Angers

Xavier Métaï - 06 71 18 79 95 - France Nature Environnement Pays de la Loire

Basile - 07 68 04 92 65 - Youth For Climate Angers

Xavier Dupeyroux - 02 41 25 36 15 - UD CGT 49



APPEL National

Alors que les débats sur la loi Climat et Résilience viennent de prendre fin à l'Assemblée nationale, nous constatons que le texte, déjà initialement bien en deçà de ce qu'il faudrait pour atteindre les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet-de-serre que la France s'est fixés, a encore été raboté par les députés. Malgré l'ambition affichée de « grand texte du quinquennat » et après à peine deux semaines de débats dans l'Hémicycle, cette loi ne sera de toute évidence pas à la hauteur de l'amorce du plan de changement systémique fourni par les 150 de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), et encore moins à la hauteur de l'urgence climatique. Le gouvernement avait pourtant l'opportunité de marquer un véritable tournant dans sa politique pour que la France traduise enfin en mesures concrètes son engagement pris lors de l'Accord de Paris en 2015. Force est de reconnaître que le travail de sape des lobbies a porté ses fruits.

Cette loi aurait pu être l'instrument d'une réorganisation de notre société en donnant les moyens à tous les citoyens et citoyennes de vivre dignement en préservant la planète, et donc notre avenir. Elle aurait pu être l'instrument clé de régulation pour faire payer les plus gros pollueurs et réduire la pression exercée sur les plus précaires, déjà les plus impactés par les effets du dérèglement climatique. Elle aurait pu anticiper la reconversion des emplois des secteurs les plus polluants et la création d'emplois dits « verts ».

Cette loi devient le symbole du crash de la politique climatique d'Emmanuel Macron.

En l'état actuel, la loi Climat et Résilience ne permettra pas de nous assurer un avenir juste et soutenable. Le gouvernement d'Emmanuel Macron continue à mener une politique à des années lumières des enjeux climatiques et de la volonté démocratique. Pourtant, l'urgence n'a jamais été aussi criante dans un monde ravagé par la Covid-19 et sous la menace du dérèglement climatique dont l'intensité s'accroît un peu plus chaque jour à mesure que le gouvernement garde le silence.

Nous n'avons plus le temps d'attendre du Président de la République qu'il mette en adéquation ses actes avec ses paroles, comme si le dérèglement du climat n'avait pas d'impact sur le vivant ou sur le risque d'augmentation de la fréquence des pandémies. Les mesures proposées par les 150 de la CCC auraient permis que la lutte contre le dérèglement climatique soit socialement juste, sans que personne ne soit mis de côté.

Alors le dimanche 9 mai, nous nous retrouverons une nouvelle fois dans la rue à Angers comme partout en France. Nous marcherons pour clamer le désaveu généralisé de cette loi Climat et Résilience et la trahison de la promesse faite par Emmanuel Macron au processus démocratique de la CCC. Nous marcherons pour dénoncer le pouvoir laissé aux lobbies qui condamnent nos vies en toute impunité.

Nous exigeons, dès maintenant, la reconversion des emplois dans tous les secteurs polluants, l'accès aux soins, à un logement décent, à de la nourriture saine, de l'eau potable et de l'air pur pour toutes et tous, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles. Des mesures pour modifier nos moyens de production et de consommation doivent être prises en tenant compte que ce n'est possible qu'en réduisant les inégalités pour construire une société plus juste. Nous sommes profondément convaincus que la justice climatique va de pair avec la justice sociale.

Le dimanche 9 mai, nous marcherons car nous n'avons plus le choix face à ce gouvernement qui demeure éternellement sourd. Nous marcherons, ensemble, dans la joie et avec détermination. Car, si Emmanuel Macron avance à rebours de l'Histoire, nous sommes déjà en train de construire l'après.

<https://marcheclimat.fr/9mai/appeel>